



Le Bulletin



SAINTE-VINCENT-SUR-OUST 2024

A LA DÉCOUVERTE
DE NOS VILLAGES



Sommaire

Infos pratiques

Infos pratiques	P.2	Argent de poche	P.16
L'Edito	P.3	Conseil municipal des jeunes	P.16
Etat-Civil	P.4	Baby sitting	P.16
Les Echos du Conseil	P.5-6	Ecole Sainte-Thérèse	P.17
Les finances	P.7-8	A la découverte de nos villages	P.18-19
La voirie	P.9	Redon Agglomération	P.20-21
La salle Jules Ferry	P.9	Centre social intercommunal	P.22
Projets communaux	P.10	Le MarSoins	P.22
Repas des ainés	P.11	Les Infos	P.23
Mobilité solidaire	P.11	Les associations	P24-29
Concours de Noël	P.11	Médiathèque	P.30
Tarifs	P.12	Lire et faire lire	P.30
Accueil de loisirs	P.13	Rétrospective	P.31
Restaurant scolaire	P.14	Citoyens à l'honneur	P.32
Garderie	P.15	Agenda	P.33
Espace jeunes	P.16	Espace détente	P.34

Mairie

13, place de la mairie
Tel : 02.99.91.24.34
E-mail : mairie.st.vincent.sur.oust@wanadoo.fr
Site Internet : www.saint-vincent-sur-oust.fr
Du mardi au vendredi 9h - 12h30
Mardi et mercredi 14h30 - 18h
Vendredi 14h30 - 17h
Samedi 9h - 12h

Agence postale

13, place de la mairie
Tél : 02.99.91.30.00
Du lundi au vendredi 13h30 - 16h
Samedi 10h - 12h
Levée du courrier
► 15h du lundi au vendredi
► 12h le samedi

Médiathèque

20, rue de Redon
Tel: 02.99.91.37.84
E-mail: mediathequestvincent@orange.fr
Mardi 16h30 - 19h
Mercredi 10h - 12h / 16h30 - 19h
Samedi 10h - 12h

Déchetterie

La Lande de la Grée
Tel : 02.99.72.54.92
Lundi et jeudi 14h - 17h30
Mercredi et samedi de 9h - 12h / 14h - 17h30.

Service enfance jeunesse

13, place de la mairie
Tel : 02.99.91.28.25
E-mail : sguyot.mairiesaintvincent@orange.fr

Espace Jeunes

26, rue de Redon
Ouvert le mercredi 14h - 17h
 ejstvincent

Restaurant scolaire

26, rue de Redon
56350 Saint Vincent sur Oust
Tél : 09.75.42.74.21

Ripame : Relais Parents Assistants Maternels

13, place de la mairie
Tel : 02.99.91.28.48
E-mail : rpe.saint.vincent@redon-agglomeration.bzh
Mardi : 14h30 - 18h
Mercredi : 9h - 12h



Directeur publication : Mr Pierrick LE BOTERFF, Maire. **Responsable de la rédaction :** commission communication et le personnel. **Crédit photos :** Mairie de Saint-Vincent-sur-Oust, la commission communication, les associations citées, le personnel. **Conception :** commission communication. Reproduction totale ou partielle interdite sans autorisation.

Nous poursuivons nos activités d’élus toujours avec autant de ferveur et d’humilité. Les responsabilités nous les assumons, mais nous comptons toujours sur votre soutien. La fonction d’élue n’est pas simple mais nécessaire à notre commune. Elle a besoin d’une bonne gestion, de rester ambitieuse dans ses projets, pour satisfaire au mieux les Vincentaises et Vincentais.

Elle assure ses propres compétences mais n’est pas seule pour celles transférées à Redon Agglomération. Nous faisons partie d’un territoire qui comprend trente et une communes, trois départements et deux régions. La dernière compétence transférée est le PLUI (Plan Local d’Urbanisme Intercommunal). Ce transfert était nécessaire pour partager une vision et un projet de territoire, pour répondre aux enjeux de la sobriété foncière et pour optimiser les coûts. La mise en application du PLUI est prévue début 2028. Aussi, nous nous employons fortement à sa construction.

Avec Redon Agglomération, nous poursuivons le Programme Alimentaire de Territoire (PAT). Nous devons soutenir ce PAT pour rapprocher les producteurs et les consommateurs, pour faciliter la transmission des fermes et l’installation des jeunes. N’oublions pas l’importance du rôle de tous nos agriculteurs.

Nous parlons beaucoup de l’environnement et du réchauffement climatique, mais je voudrais insister sur l’environnement. Tout commence par le maintien d’une nature propre et non souillée de nos déchets. Nous ne devons plus trouver de dépôts sauvages en nous promenant ! Nous ne devons pas déposer de déchets autres que papier et verre au pied des points de collecte (cimetière notamment) ni même de cartons, de verre quand il suffit de tendre le bras pour les mettre dans la benne ! Aussi, j’en appelle à votre responsabilité de citoyen pour faire les efforts nécessaires à la préservation de notre environnement.

Saint Vincent sur Oust reste une commune dynamique, où les différentes manifestations se succèdent tout au long de l’année. Merci à l’ensemble des membres et bénévoles des associations et si vous n’en faites pas encore partie, allez les rejoindre. Un point particulier cette année au club de basket, pour son investissement dans l’organisation des finales départementales de basket de U11 à la catégorie séniors les 25 et 26 mai.

Le sapin de noël a encore rencontré un vif succès dans les villages où les générations se retrouvent pour un temps festif et de partage.

Les trois projets « aménagement des entrées et du centre bourg », « le terrain des sports » et « le théâtre de nature » avancent lentement mais sûrement.

Nos projets sont un peu perturbés par le grand désir qui nous anime de retrouver une boulangerie dans notre commune. Rien n’est simple, mais rien n’est perdu, nous y travaillons fortement, avec l’espoir d’une ouverture avant la fin du mandat.

Nous vous avions annoncé l’extension de la salle Jules Ferry pour 2024. Nous avons pris un peu de retard. L’architecte est choisi et nous espérons un début des travaux fin du premier semestre 2025.

Nous poursuivons notre découverte de St Vincent et ses hameaux. Cette année sont à l’honneur les villages et habitants de La Roche, Guilliers, Kerlande et La Pételaudière.

Je sais pouvoir compter sur vous pour faire vivre notre commune et vous en remercie chaleureusement.

Prenez bien soin de vous, de vos proches et au plaisir de vous rencontrer.

Le Maire,

Pierrick Le Boterff

Naissances

BAYON Hailey 17 février 2023
RIO Molly 17 mars 2023
BRISSEAU Aorù 06 avril 2023
ROUXEL VAUGRENARD Söhenn 04 mai 2023
SALMON Jeanne 25 mai 2023
MONTOIR Louna 16 juin 2023
DELBAËRE Alix 24 juin 2023
COUËDIC Thaïs 1er juillet 2023
MILITIS Noah 03 juillet 2023
MUNDUTEGUY Ambre 06 novembre 2023



Mariages

LESCASTREYRES Laurence et ANTONIADÈS Claude 25 février 2023
LE NEVE Véronique et LORIOT Mickaël 06 mai 2023
DELOUIS Emmanuelle et SARGENT William 15 juillet 2023



Décès

LECHANTOUX Jean-Marc 1er mars 2023
JARRETT Alan 20 mars 2023
PAUD Donatien 04 avril 2023
HALLIER Jean-François 15 mai 2023
PEDRON Frédéric 15 juin 2023
LAINÉ André 08 août 2023
LE CAM Gilbert 08 août 2023
RIPEAUX Philippe 11 août 2023
NOGIER Léa 13 novembre 2023
FORT Micheline née LEPREVOST 11 décembre 2023



Les échos du Conseil

BASE ADRESSE LOCALE, OFFRE DE LA POSTE

(CM du 27/06/2023)

Chaque commune doit réaliser sa base adresse locale pour être intégrée à une structure nationale. Ce service est destiné à donner accès à un fichier d'adresses fiables et repérables simplement à tous les utilisateurs et usagers des voies et réseaux ainsi qu'à se repérer facilement sur le terrain. La confection de la base adresse locale nécessite des compétences, des moyens et un savoir-faire. La Poste propose ses services pour ces travaux pour un montant de 5 815.00 € H.T. Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité adopte cette offre.

MATÉRIELS POUR LE RESTAURANT SCOLAIRE

(CM du 27/06/2023)

Du matériel de restauration devenu usagé doit être remplacé au restaurant scolaire. Il s'agit d'un four mixte, d'un plateau boucharde et d'une sauteuse friteuse pour un montant total H.T. de 22 751.02 € avec un financement du Conseil Départemental à hauteur de 4 550.20 €. Après présentation, l'achat est validé par le conseil municipal.

LOTISSEMENT LA CROIX GAUDIN (CM du 27/06/2023)

Conformément aux termes de la concession d'aménagement pour l'aménagement du lotissement Nord du bourg, il est prévu la cession gratuite au concédant des voies ouvertes à la circulation publique ainsi que des espaces communs de l'opération : espaces publics de stationnement, cheminements piétonniers, bassin de gestion des eaux pluviales, espaces verts situés dans le périmètre du premier lotissement dont le permis d'aménager a été délivré le 9 octobre 2012 et les travaux d'achèvement réceptionnés le 14 septembre 2020. Après délibération, le conseil municipal approuve la rétrocession.

FORMATION SST, CONVENTION DE PARTENARIAT

AVEC SAINT-JACUT-LES-PINS (CM du 27/06/2023)

Un agent a besoin d'une formation SST (sauveteur secouriste au travail). La commune de Saint-Jacut-les-Pins organise cette formation mais a besoin de compléter le groupe de stagiaires. Il est proposé une convention de partenariat avec une participation de 170.40 € pour un agent. Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité accepte cette convention de partenariat.

COUVERTURE DU RESTAURANT SCOLAIRE

(CM du 20/09/2023)

Les travaux de couverture réalisés à l'occasion de l'extension de l'ensemble polyvalent présentent des malfaçons. Le sinistre a été déclaré et une expertise a été effectuée mettant en cause l'entreprise de couverture « Couverture Sud Morbihan ». L'assurance de l'entreprise propose une indemnité de 66 179.85 €.

Des devis ont été sollicités pour la réfection de la couverture. L'entreprise SAS DIQUERO-RIO a établi deux devis de travaux pour la réfection de la couverture du versant nord pour 33 224.94 € HT et pour la rénovation de la couverture du versant sud à hauteur 31 796.98 € HT. Après délibération, le conseil municipal valide ces propositions.

CRÉATION D'UN ESPACE DE PLEIN AIR

(CM du 18/01/2024)

Il est prévu la construction d'un espace d'activités sur le terrain communal situé entre la rue du chandelier et l'impasse de la Mulotière (à côté de l'ensemble polyvalent).

Ce projet s'adresse à toute la population, à toutes les classes d'âge et proposera des activités variées, ludiques et sportives (tyrolienne, balançoires...) pour tous les niveaux. Ce projet est également réfléchi comme un lieu de rencontres et de convivialité.

Les travaux pourront être effectués en faisant appel à des entreprises, mais certains travaux pourront être réalisés en régie par les services communaux.

Les installations projetées seront des jeux, des installations d'activités physiques, des tables de pique-nique, des aménagements d'activités culturelles.

Le montant total de l'opération s'élève à 96668.41 € H.T. Des subventions sont sollicitées auprès du Conseil Départemental et de l'Etat à hauteur de 60% soit 58 001.04 €.

Les travaux se feront sur plusieurs tranches.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité approuve le projet et le plan de financement présentés.

Les échos du Conseil

REDON AGGLOMERATION BRETAGNE SUD PRESTATIONS DE SERVICE « CARTABLE NUMÉRIQUE DE L'ÉLU » (CM du 18/01/2024)

La convention CANEL permet de gérer et de mettre à disposition des conseillers communautaires un cartable numérique. Celui-ci permet aux bénéficiaires de disposer à tout moment et en tous lieux d'un véritable bureau en mobilité, sécurisé. Le montant annuel de la participation communale s'élève à 482.40 €. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve l'avenant à la convention CANEL qui porte sur la révision de la participation financière de la commune.

REDON AGGLOMERATION BRETAGNE-SUD - PROJET AGRICOLE ET ALIMENTAIRE DE TERRITOIRE (CM du 18/01/2024)

Redon agglomération Bretagne sud porte depuis 2017 un Programme Agricole et Alimentaire de Territoire (PAAT) qui vise à « Faire du pays de Redon un territoire de productions et de consommations responsables ». Il est fait appel aux élus et aux habitants de la commune afin de s'engager dans la gouvernance agricole et alimentaire du territoire. Cet engagement se fait dans le cadre de la charte et du programme agricole et alimentaire de territoire. Il s'agit de participer aux travaux de la gouvernance agricole et alimentaire de territoire, de participer à des réunions et à des groupes de réflexion. Mais les décisions finales reviendront à Redon agglomération Bretagne Sud. Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité adopte la charte du programme agricole et alimentaire territorial (PAAT) et nomme monsieur Pierrick Le Boterff à la gouvernance agricole et alimentaire de territoire (GAAT).

CHEMINS DE RANDONNÉES, DEMANDE DE SUBVENTION PDIPR 2024 (CM du 04/04/2024)

Des chemins de promenade et de randonnée sur Saint-Vincent-sur-Oust sont intégrés dans le Plan Départemental d'Itinéraires et de Promenades (PDIPR) du Conseil Départemental du Morbihan. Il s'agit des circuits du granit aux ajoncs, de l'Île-aux-Pies et de l'écluse de la Maclais. Ces chemins doivent être entretenus, ce que la commune réalise en régie. Cet entretien peut être subventionné par le Conseil Départemental. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité adopte la proposition de Monsieur le Maire.

INTERVENTIONS MUSICALES EN MILIEU SCOLAIRE (CM du 20/09/2023)

Des interventions musicales sont proposées chaque année par Redon Agglomération aux écoles du territoire moyennant une participation des communes. Pour l'année scolaire 2023-2024 la participation financière de la commune, compte-tenu des projets présentés par l'école, s'élève à 2 319.90€. Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité accepte cette proposition.

CONVENTION AVEC L'OGEC (CM du 13/12/2023)

Monsieur le Maire propose de reconduire le montant de 130 700 € correspondant à la convention 2023 pour l'année 2024. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité accepte cette proposition.

VOTE DE SUBVENTIONS 2024 (CM du 04/04/2024 et 12/06/2024)

Le conseil municipal vote les subventions suivantes :

CCAS de St Vincent S/O	3 000 €
Pot'Âgés	200 €
Fédération d'animation rurale des Pays de Vilaine pour le fonctionnement du Centre Social Intercommunal	6000 €
Restos du cœur	50 €
Sapeurs – Pompiers	100 €
Club des retraités	200 €
Ben&Faoye	300 €

De nouveaux dossiers pourront être déposés au cours de l'année.

GÉORÉFÉRENCEMENT DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC (CM du 04/04/2024)

Le réseau d'éclairage public est classé "réseau sensible" et en tant que propriétaire exploitant de ce réseau, il est de la responsabilité des communes et intercommunalités d'en connaître la localisation précise par le géoréférencement et de déclarer leurs périmètres sur la plateforme INERIS (le "guichet unique") pour la bonne gestion des DT/DICT. Morbihan Energies propose aux collectivités qui le souhaitent de réaliser le géoréférencement de leur réseau d'éclairage public souterrain via un marché départemental coordonné par ses services. Le conseil municipal à l'unanimité accepte cette proposition.

Les Finances - Résultats 2023

Les finances en bref

Le budget communal est l'acte fondamental de la gestion municipale car il détermine chaque année l'ensemble des actions qui seront entreprises. Beaucoup plus complexe qu'un budget ménager, le budget communal est à la fois un acte de prévision (c'est un programme financier qui évalue les recettes à encaisser et des dépenses à faire sur une année) et un acte d'autorisation (c'est un acte juridique qui autorise le maire à engager les dépenses votées par le conseil municipal).

Le compte administratif permet de constater la réalisation du budget primitif et du budget supplémentaire, qui sont des budgets de prévisions. C'est un relevé exhaustif des opérations de recettes et de dépenses réalisées pendant l'exercice comptable. Le compte administratif est sous la responsabilité du maire.

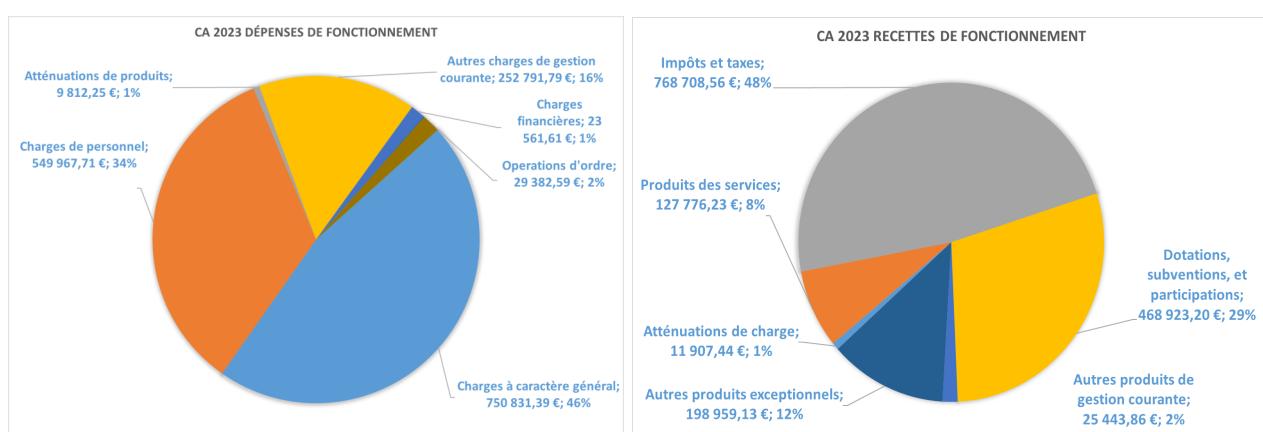


En 2023, les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 1 617 650.00 € contre 1 179 530.65 € en 2022 et à 1 617 814.60 € en recettes contre 1 555 340.69 € en 2022.

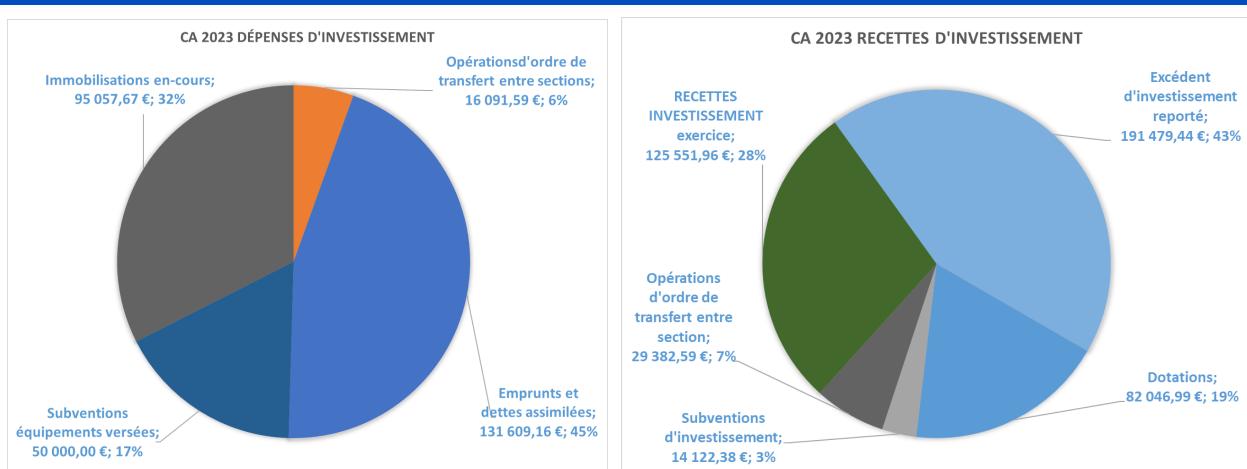
Pour l'investissement, les dépenses étaient de 292 758.42 € contre 321 935.27 € en 2022.

Quant aux recettes, elles s'élevaient à 125 551.96 € contre 641 284.55 € en 2022.

FONCTIONNEMENT



INVESTISSEMENT



Les Finances - Budget 2024



FONCTIONNEMENT	
Charges à caractère général (voirie, fluides, alimentation, fournitures entretien, petits équipements, locations...)	582 290.00
Charges de personnel	565 500.00
Atténuation de produits (reversements)	9 930.00
Autres charges de gestion courante (participation aux écoles, indemnités des élus, service incendie...)	257 979.00
Charges financières (intérêts des emprunts)	26 950.00
Charges exceptionnelles	2 000.00
Virement à la section d'investissement	130 242.21
Opérations d'ordre (dotation aux amortissements et provisions)	8 791.00
DÉPENSES FONCTIONNEMENT	1 583 682.21
Atténuation de charges (remboursement salaires)	4 000.00
Produits des services (ALSH, restaurant scolaire, garderie, concession cimetière...)	128 380.00
Impôts et taxes	96 128.00
Dotations, subventions et participations	663 542.00
Autres produits de gestion courante (locations des immeubles...)	476 356.00
Autres produits financiers	26 550.00
Autres produits exceptionnels	4.60
RECETTES FONCTIONNEMENT	1 394 960.60
Excédent de fonctionnement reporté N-1	188 721.61
RECETTES FONCTIONNEMENT CUMULÉES	1 583 682.21

INVESTISSEMENT	
Solde d'exécution reporté	134 000.00
Emprunts et dettes assimilés	50 000.00
Immobilisations incorporelles	527 806.26
Immobilisations en-cours *	474 219.75
DÉPENSES INVESTISSEMENT	1 186 026.01
Virement de la section de fonctionnement	130 242.21
Dotations	57 500.00
Excédents de fonctionnement capitalisés	187 253.03
Emprunts et dettes assimilés	777 966.79
Opérations d'ordre	8 791.00
Excédent d'investissement reporté	24 272.98
RECETTES INVESTISSEMENT	1 186 026.01

*Principales opérations d'investissements

Acquisition d'immeubles	270 000€
Salle Jules Ferry	60 000 €
Numérotation rues et villages	50 000 €
Projets citoyens	30 000 €
Matériels cantine	15 000 €



Un cabinet d'architecture choisi pour la salle Jules Ferry

La salle Jules Ferry est utilisée par les associations et les particuliers. Elle a besoin d'un rajeunissement et la cuisine n'est pas adaptée à l'usage.

C'est pourquoi, le conseil municipal a réfléchi à la rénovation de la salle incluant :

- ↳ la création d'une cuisine adaptée à la capacité de la salle
- ↳ la rénovation des sanitaires
- ↳ la création d'un espace de stockage
- ↳ la rénovation énergétique de la salle
- ↳ l'amélioration des accès extérieurs.

Un appel d'offre a été lancé en mars 2024 pour retenir un cabinet d'architecture. C'est le bureau d'études « La Fabrik » qui a été retenu pour la réalisation de mission de maîtrise d'œuvre.



La fin de l'année 2024 permettra de finaliser l'opération et de déposer le permis de construire. Les travaux sont envisagés au cours du 1er semestre 2025. En conséquence, la salle Jules Ferry ne sera pas disponible.

Voirie

Depuis le début du mandat, le conseil municipal a engagé un vaste programme d'entretien et de modernisation de la voirie.

Pour réaliser des économies, la commune a adhéré à un groupement de commandes composé de plusieurs communes (Allaire, Béganne, Saint-Jean-la-Poterie, les Fougerêts, Rieux et Saint-Jacut-les-Pins).



Programme voirie

- ⌚ La Lande du Calvaire
- ⌚ La Croix Limur
- ⌚ La Bogerie
- ⌚ Les Crêneux
- ⌚ La Métairie
- ⌚ Le Cas

L'ensemble de l'opération s'élève à 145 511.20 € H.T. Les travaux de voirie sont subventionnés à hauteur de 61 950.10 € (Etat et Redon Agglomération).

Base adresse locale

La loi n° 2022-217 du 21 février 2022 (dite loi «3DS ») a changé la donne en imposant à toutes les communes de dénommer et numérotier les voies communales et de mettre ces informations à la disposition de tous en créant une «BAL », une base adresse locale standardisée sous la forme « numéro, nom de voie, commune »

Cette « [base d'adresses nationale](#) », librement accessible, a vocation à devenir une référence unique pour la localisation des lieux et va permettre aux secours d'intervenir plus rapidement.

La commune dispose déjà d'une base mais elle comporte quelques incohérences qui seront à modifier. Les personnes concernées ont été invitées à une réunion d'information au mois de juin.



Les citoyens au cœur des projets communaux : point d'étape

Théâtre de verdure

Le groupe de travail a présenté aux élus lors du conseil municipal du 20 septembre 2023 des propositions permettant d'établir des choix et un calendrier de réalisation.

La finalité du projet est de mettre à disposition de la population et des diverses associations **un lieu de rencontres pour des manifestations familiales, amicales et culturelles.**

Trois objectifs prioritaires sont définis :

1 - Élargir d'une façon circulaire un plateau autour de l'actuel théâtre de verdure, suffisamment étendu, aplani et engazonné.

L'intégration d'une aire de pique nique et d'une aire de jeux pour les enfants dans la zone Est du point central, emplacement ombragé et directement relié visuellement au théâtre de verdure.

2 - Un chemin de déambulation à travers l'ensemble du site.

Structure devant être aplatie et stabilisée afin de permettre à tous et notamment aux personnes ayant des difficultés de déplacement de profiter de l'ensemble du parc.

3 - La création d'un aménagement de parking de stationnement.

Dans un deuxième temps, différentes idées sont proposées.

- * Plan de gestion au niveau de la tonte des herbes
- * Création d'un parcours de santé le long du chemin de déambulation
- * Jeux pédagogiques (parcours sensoriel, jeux sonores)
- * Institution d'une journée pique nique annuelle pour les Vincentais

Fleurissement et aménagement entrées du bourg

La commission des entrées de bourg avec la participation d'habitants de la commune a permis de dégager des axes de travail.

Le premier est lié à la sécurité routière avec la réduction de la vitesse auprès de l'école et au niveau des entrées de l'agglomération.



Le second point concerne des améliorations à prévoir pour l'attractivité de la commune pour une meilleure exploitation et **visibilité de l'image du site naturel de « l'Ile aux Pies » et l'aménagement d'une zone de pique-nique** sécurisée auprès de la salle Jules Ferry.



Aménagement terrain des sports

Le groupe de travail sur le projet participatif d'aménagement du terrain des sports s'est réuni à 4 reprises : le 1er juillet 2023, le 16 décembre 2023, le 13 janvier 2024 et le 02 mars 2024.

Environ 8 personnes ont participé à chaque réunion. Chacun a pu proposer des idées, partager son expérience, enrichir les suggestions des uns et des autres.

Malgré le faible effectif, beaucoup de propositions ont au final été exposées :

- ↳ création d'une pumtrack (piste pour rollers)
- ↳ aménagement d'un parcours santé
- ↳ réhabilitation des bâtiments
- ↳ sécurisation du site
- ↳ piste d'athlétisme
- ↳ boulodrome couvert
- ↳ city Park (mini terrain multisports)
- ↳ espace associatif....



Le conseil municipal remercie l'ensemble des personnes qui se sont engagées dans ce projet et va désormais prioriser les aménagements envisageables sur le site.

Repas des ainés

Le repas des ainés a réuni le dimanche 8 octobre les vincentaises et vincentais de plus de 60 ans pour des retrouvailles autour d'un repas animé et organisé par le CCAS de la commune.

128 convives ont été accueillis par monsieur le Maire et ont pris place autour des tables dressées dans le restaurant scolaire. C'est notre chef Valentin, responsable de la restauration qui avait concocté le menu. Le service a été assuré par les membres du CCAS. Le conseil municipal des jeunes (CMJ) est venu divertir cette journée conviviale (chants, danses...).



Un temps de pause particulièrement chaleureux pour nos aînés, pour se rencontrer, échanger et partager un moment festif.



Mobilité solidaire

Courses, loisirs, rendez-vous médical, seul ou accompagné, ce n'est pas toujours évident de se déplacer sans moyen de locomotion individuel. Le CCAS met à la disposition des habitants une équipe de bénévoles qui offre de son temps pour vous transporter.

Comment faire ? c'est simple !

Pour réserver un déplacement, composez le 07 87 95 44 86.

La vie communale

4ème concours de Noël

13 villages ont participé à cette nouvelle édition du concours. Le mercredi 27 décembre, le conseil municipal des jeunes et la commission sociale ont sillonné la commune pour apprécier les décors de Noël.

Palmarès 2023



Rue du 22 juin 1944,
Saint-Jean et Paul Féval



Bilaire



Les Bruyères

**TRANSPORT
À LA DEMANDE**



Ensemble polyvalent



Les Tarifs (1er septembre 2024)



	Vincentais	Non vincentais	Professionnels	Chauffage
Vin d'honneur	122 €	182 €		32 €
Location 1 jour	296 €	413 €	1 050 €	62 €
Location 2 jours	413 €	531 €	1 522 €	96 €
Activités associatives (repas, fêtes, kemesses)		184 €		62 €
Classe d'âge, repas quartier	187 €			62 €

Associations vincentaises		
	Salle	Chauffage
Activité à but non lucratif		Gratuit
Activité à but lucratif (mais gratuité lors de la première activité de l'année)	115 €	23 €

Divers	
Caution toutes salles	1 500 €
Caution vidéo projecteur et écran	440 €
Caution ménage	500 €
Arrhes à verser au moment de la réservation	25%
Obsèques	gratuit

Salle de sports	
Vin d'honneur, réunion, spectacle et repas (réservé aux vincentais)	131 €

La salle Jules Ferry



	Vincentais	Non Vincentais	Chauffage
Journée	127 €	159 €	40 €
Vin d'honneur	33 €	53 €	17 €
Repas de quartier, fête de classe	53 €		40 €
Obsèques	gratuit		
Caution salle			350 €

Toutes salles

Associations, organismes sociaux ou d'éducation non vincentais	
Réunion ou activité sportive, créative...	13 €/ h

Associations vincentaises		
	Salle	Chauffage
Activités à but non lucratif	gratuit	gratuit
Activités à but lucratif (gratuit la 1ère fois dans l'année)	40 €	17 €

Mairie

	Vincentais	Non vincentais	Chauffage
Vin d'honneur (exceptionnel en cas d'indisponibilité des autres sites et sur autorisation)	60 €	118 €	32 €



Accueil de loisirs

Qu'est-ce qu'un accueil de loisirs ?

Autrefois appelés centres aérés ou CLSH (Centres de Loisirs Sans Hébergement), les accueils de loisirs (renommés ainsi depuis 2006) accueillent collectivement des enfants pour pratiquer des activités de loisirs éducatifs et de détente.



Quel est le rôle d'un centre de loisirs ?

L'accueil de loisirs a pour rôle de mettre en place des activités qui doivent :

- ↪ valoriser l'enfant dans son individualité,
- ↪ développer son épanouissement dans le collectif,
- ↪ stimuler son esprit créatif et critique,
- ↪ travailler son imaginaire.



Quelle qualité pour les accueils de loisirs ?

Les accueils de loisirs sont réglementés par l'Etat (service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES)) et encadrés par un personnel qualifié. Ils doivent être déclarés auprès de la SDJES et peuvent à ce titre faire l'objet de plusieurs types de contrôle (l'aspect pédagogique, la sécurité, les qualifications des encadrants, le plan sanitaire, la conformité des locaux...)



L'équipe d'encadrement est tenue d'élaborer un projet pédagogique et d'informer les parents sur les intentions éducatives et sur l'organisation de l'accueil.



Périodes d'ouverture :

Il accueille les enfants scolarisés de 3 à 12 ans pendant les vacances scolaires (fermeture les trois premières semaines d'août et une semaine pendant les vacances de Noël) et les mercredis pendant la période scolaire.

Horaires :

9h à 17h et dès 7h30 et jusqu'à 18h30 pour la garderie.



Inscription et règlement :

Un dossier d'inscription et une fiche sanitaire sont à compléter. Trois semaines avant les vacances scolaires, le programme d'activités est disponible sur le site internet. Toute annulation ou modification 8 jours avant le début des vacances est facturée.

Moyens de paiement

- ↪ prélèvement automatique
- ↪ auprès de la trésorerie
- ↪ chez le buraliste
- ↪ chèques-vacances et CESU

Renseignements Inscriptions

- ☎ 06 38 32 08 54 (uniquement par SMS)
- ✉ sguyot.mairiesaintvincent@orange.fr

Le restaurant scolaire

Respect de la loi Egalim et accompagnement de Redon Agglomération

Valentin, le cuisinier, prépare les repas du jour pour environ 100 enfants qui viennent déjeuner au restaurant scolaire. Tout en respectant la loi EGALIM qui impose diverses mesures aux cantines scolaires : 50 % de produits de qualité dont, à minima, 20 % de produits biologiques, instauration d'un repas végétarien par semaine, réduction du gaspillage alimentaire ou encore suppression du plastique.

Pour appuyer les cuisiniers dans ces différentes démarches, REDON Agglo propose plusieurs actions pour les cuisiniers volontaires, comme c'est le cas de Valentin :

- ↪ Création d'un annuaire recensant tous les producteurs du Pays de Redon qui souhaitent travailler avec les restaurants collectifs
- ↪ Réalisation de visites de fermes pour faciliter les partenariats avec les producteurs locaux
- ↪ Mise en place d'une formation pour travailler sur les justes cuissons des viandes, la création de recettes végétariennes ou encore l'introduction de légumineuses
- ↪ Organisation d'un salon pour faciliter la rencontre entre les producteurs et les cuisiniers



Les menus

Les menus sont élaborés mois par mois afin de proposer des produits de saison. Tout est livré chaque matin ou presque. Une telle organisation permet au restaurant scolaire d'avoir un équilibre le plus juste possible évitant ainsi le gaspillage qui est d'ailleurs une notion souvent abordée avec les enfants.

Des repas à thème sont régulièrement proposés aux élèves. Le restaurant scolaire travaille principalement avec le Ferme des écureuils d'Allaire, le Gaec de Blancheville d'Avessac, la ferme d'Ana Soiz à Maure de Bretagne, les Plumes et laines d'Allaire, Envol 56 de Malansac...

Les menus sont consultables sur le site internet de la commune



Une nouvelle organisation

Les midis s'organisent de la manière suivante : le cuisinier sert l'entrée puis le plat principal. Il sert les enfants selon la quantité qu'ils souhaitent avec toujours un minimum et un maximum dans l'assiette bien sûr!

Une fois le repas terminé, les enfants enlèvent assiettes et couverts et vont chercher leur fromage et/ou dessert. Ils débarrassent leur verre et déchets puis rangent leur chaise. Puis, ils partent jouer dans la salle des sports. Les enfants sont remontés à l'école pour 13h20.



Bilan

Après une année de fonctionnement, l'équipe a fait le point avec les enfants sur cette nouvelle organisation. Les enfants apprécient d'être autonomes et sont fiers d'avoir des responsabilités. De son côté, le personnel constate beaucoup moins de gaspillage alimentaire. Les enfants font davantage l'effort de goûter tous les plats. Il y a moins de bruit car dès qu'ils ont terminé de manger, ils peuvent se divertir dans la salle de sports.



Inscription

L'inscription au restaurant scolaire se fait via le portail familles. Pour obtenir les codes d'accès, il faut au préalable remplir un dossier que vous trouverez sur le site internet de la commune ou en mairie. A l'issue, vous recevrez un code par mail qui vous permettra de procéder à l'inscription de vos enfants.



Tarifs 2024-2025 : 3.95 €

Les jeunes

Garderie

La commune propose un service de garderie pour les enfants scolarisés à l'école Sainte-Thérèse.

L'accueil a lieu dans la salle du centre de loisirs de l'ensemble polyvalent. Les enfants sont encadrés par des agents d'animation qualifiés. Un agent d'animation récupère les enfants directement à l'école à 16h45. L'accueil se fait de façon régulière ou occasionnelle.



Horaires

Matin : 7h15 - 8h15 - **Soir :** 16h45 - 18h30

Tarifs 2024/2025

Matin : 1.05 € la demi-heure

Soir : 1.05 € la demi-heure, 0.70 € de 18h15 à 18h30.

Espace jeunes

L'Espace Jeunes de St Vincent sur Oust est organisé par le Centre Social Intercommunal la Fédé, en partenariat étroit avec la municipalité. Il accueille chaque mercredi de 14h à 17h les jeunes de 10 à 17 ans.

Fonctionnement

C'est Anaëlle Torlay, animatrice jeunesse de la mairie, qui a en charge l'animation de ce lieu de vie, de loisirs, de détente et de rencontres mais aussi un espace d'informations, de débats, de projets, etc.

A chaque période de vacances scolaires, un programme d'animations variées est proposé par un animateur vacataire (en remplacement d'Anaëlle qui est mobilisée sur le centre de loisirs). L'espace jeune est ouvert de 14h à 18h (du lundi au vendredi). Tous les programmes sont consultables sur le site internet de La Fédé, à la mairie et sur les réseaux sociaux.

Adhésion

Une adhésion de 5€ au Centre Social Intercommunal de La Fédé permet d'accéder à ce lieu, de façon libre et ce à chaque fois qu'il est ouvert.

Renseignements

Centre social

Anaëlle Torlay

✉ atorlay.mairiesaintvincent@orange.fr

☎ 06 61 15 39 62



Les jeunes

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)

Le conseil municipal est un formidable outil d'initiation à la vie civique. Les jeunes élus ont pour mission de représenter tous les enfants vincentais et de proposer des projets qui améliorent leur vie quotidienne.



A la fois ludique et éducatif, le CMJ a pour objectifs :

- ⇒ d'apprendre et de pratiquer la citoyenneté et le civisme
- ⇒ de découvrir les institutions,
- ⇒ de permettre aux jeunes d'agir...



Elections en octobre 2024



Les 5 conseillers ont été élus en octobre 2022 pour une durée de deux ans. Ils se réunissent une fois par mois avec l'animatrice communale pour préparer, proposer et réaliser des projets concrets.

Le mandat s'achèvera à la fin de l'été. Les jeunes qui rentreront en CE2 et CM1 à la rentrée prochaine pourront se présenter aux prochaines élections qui auront lieu en octobre 2024.

Argent de poche



Le dispositif « Argent de poche » a été reconduit en 2024.

Les jeunes volontaires réalisent des petits travaux pour la commune moyennant une gratification de cinq euros de l'heure à raison de trois heures par jour avec une pause obligatoire de 30 minutes.

Nous remercions les employés communaux qui encadrent ces jeunes. Cet été, les chantiers auront lieu du 8 au 26 juillet 2024.

En fonction des besoins, d'autres opérations pourront avoir lieu durant l'année. Les informations sont disponibles sur les différents supports de communication de la commune.



Nouveau service baby-sitting



Ce service consiste à faciliter la mise en relation avec un.e jeune baby-sitter du territoire pour s'occuper d'un ou plusieurs de vos enfants, de manière ponctuelle.

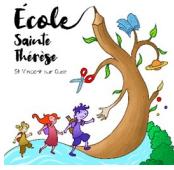
Les jeunes baby-sitters dont nous transmettons les coordonnées, ont suivi une formation d'une journée, organisée par nos soins, avec au programme : gestes de premiers secours avec la Croix Rouge et sensibilisation aux besoins de l'enfant en bas âge avec une assistante maternelle.



Renseignements

Centre Social
Intercommunal la Fédé

☎ : 02 99 71 99 11
✉ : centre.social@lafede.fr



Ecole Sainte-Thérèse

Pour cette année scolaire 2023-2024 l'école comptait environ 135 élèves. Les prévisions sont quasi-identiques pour la rentrée de septembre 2024. Notre école fonctionne ainsi à 6 classes.

Au cours de l'année, de nombreux projets et activités ont été menés, tous ayant pour finalité de porter une attention particulière au climat scolaire et à la coopération entre élèves. En renforçant principalement leurs compétences psychosociales : travail sur les émotions, formation aux messages clairs, élection des délégués de classe, communication non violente. Les enfants se retrouvent environ une fois par période, en équipes constituées d'élèves de toutes les classes, pour mener des activités définies dans le projet d'établissement : éco-école, sport, pastorale. Lors de ces temps forts, des hôtels à insectes ont été fabriqués et installés, les plantations réalisées dans les classes ont été observées et commentées, des jeux de coopération ont été réalisés en sport, etc.



Pour poursuivre et peut-être atteindre le niveau supérieur de la labellisation Eco-école, nous avons choisi cette année le thème de la biodiversité. En 2024-2025, ce sera au tour de la cour maternelle de se transformer. Des petites bêtes ont aussi élu domicile à l'école pour quelques jours ou quelques mois : phasmes, têtards, chenilles, etc. Les jardiniers en herbe font de nombreuses expériences et ne manquent pas d'idées.

Actualité oblige, nous ne pouvons pas passer à côté de ce grand événement que sont les JO de Paris 2024. Tout au long de l'année, nos élèves ont donc pu bénéficier d'initiations à différents sports : football, tennis, handball, Qi gong... Un grand merci aux clubs locaux pour ces animations riches en découvertes. Grâce à tout cela, nous avons aussi obtenu le label « Génération 2024 ».



En termes de sorties scolaires, la désormais traditionnelle classe de neige a eu lieu en février pour 34 élèves de CM, qui ont passé une semaine à Aussois (73) et découvert les joies de la glisse, l'autonomie et le dépassement de soi.

La fin de l'année scolaire a été marquée par une sortie commune à tous les élèves de l'école, au safari Planète Sauvage de Port St Père, ainsi que par le spectacle et la kermesse de l'école le 30 juin sur le thème de Paris 2024. Les élèves de CE et CM se rendront d'ailleurs au Stade de France le vendredi 6 septembre pour assister aux finales de para athlétisme.

Tous ces projets et activités ne pourraient être menées sans le soutien moral, financier et matériel sans faille de la municipalité, entre autres par le biais du contrat d'association.

Une école, ce sont aussi des associations investies et dynamiques. Un grand merci à l'OGEC, l'APEL et l'AEP qui œuvrent tout au long de l'année, selon leurs compétences et prérogatives respectives, au service de nos élèves. Ces 3 associations ont besoin de se renouveler et accueillent avec grand plaisir toutes les bonnes volontés.

Merci à tous les bénévoles (parents, grands-parents, amis de l'école) qui répondent présents pour les activités régulières ou ponctuelles.

Merci à nos fidèles soutiens, sans qui certains projets d'envergure ne pourraient voir le jour : M. Thomas de Villeneuve et l'asso Tiken Trail.

La rentrée 2024 aura lieu le lundi 2 septembre. La soirée d'accueil des élèves de PS, nés en 2021 et éventuellement 2022, aura lieu le vendredi 30 août de 17h à 19h.



En attendant, nous vous souhaitons un bel été.

Pour toute demande de renseignements, pour une visite ou une inscription, merci de contacter Marie-Noëlle CLERIN, cheffe d'établissement au 02.99.91.30.46 ou par mail à ecolestvincentsuroust@wanadoo.fr.



La Pételaudière -Guilliers - Kerlande - La Roche

Nos villages



Carte d'Identification

Nom : LA PETELAUDIERE

Nombre de résidences principales : 13

Nombre d'habitants : 26

Localisation : Nord-Est de la commune

Historique : La Pételaudière est un dérivé en -ière. Le premier élément peut-être un nom d'homme, à moins que ce ne soit le français régional péteraud « bruyère », « digitale ». Prononcé aussi Pitaudière, du nom de famille Pitaud.

Patrimoine : Maison XVI^e XVII^e siècle. Peu d'informations sur cette maison; ses premiers occupants seraient une famille de Talensac (35). Cette maison possède une porte haute surmontée d'un jour (petite ouverture principalement destinée à l'éclairage) à forme particulière. Une pierre taillée en plein cintre est posée sur le linteau.



Guilliers

Carte d'Identification

Nom : GUILLIERS

Nombre de résidence principale : 1

Nombre d'habitant : 1

Localisation : Est de la commune

Historique : Guilliers vient du bas-latin villarium, dépendance d'une villa, le V-initial devient gw-en breton, d'où Guilers (Finistère).

C'est un doublet des Villiers français.

Patrimoine : maison en pierre



La Pételaudière -Guilliers - Kerlande - La Roche

KER LANDE



Carte d'Identification

Nom : KER LANDE
Nombre de résidences principales : 35
Nombre d'habitants : 83
Localisation : Nord Ouest de la commune
Historique : Premières habitations milieu du 20^{ème} siècle
Maisons contemporaines, développement à partir de 1983, date du 1^{er} lotissement communal de St Vincent « lotissement de Ker Lande » comprenant 7 lots
Patrimoine : La croix Hallier-Josset a été érigée en 1965 par la famille Josset en remerciement de l'acquisition d'une ferme. Cet emplacement fut choisi car le lieu ne possédait pas de croix. Le socle est en pierre et en ciment, la croix est en granite.



LA ROCHE



Carte d'Identification

Nom : LA ROCHE
Nombre de résidences principales : 3
Nombre d'habitants : 6
Localisation : Est de la commune
Patrimoine : Belle maison .



La commune et Redon Agglomération

LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Jusqu'en 2016, chaque commune était chargée de gérer son propre Plan local d'urbanisme (PLU). Depuis la loi ALUR, l'élaboration des plans locaux d'urbanisme est confiée à l'échelon intercommunal (Redon Agglomération). Pour résumer, le PLUi est un PLU à plus grande échelle. Il va définir et autoriser le développement de l'ensemble du territoire pour les dix prochaines années, en tenant compte des recommandations du Scot (Schéma de Cohérence Territorial).



Le 20 septembre 2023, le conseil municipal a voté le transfert de la compétence PLUi à Redon Agglomération.

Pourquoi engager une démarche PLUi ?

- ↪ Partager une vision et un projet politique fort entre les 31 communes du territoire

Le PLUi va permettre d'harmoniser le territoire en valorisant les spécificités de chaque commune (parc naturel, équipements sportifs, patrimoine historique...). Le but est de créer un équilibre entre la nature, les zones agricoles, urbaines et économiques. Il offre une vision globale de la vie territoriale en termes d'infrastructures, de transports, de santé, de loisirs, d'espaces publics.



- ↪ Répondre collectivement aux enjeux de sobriété foncière

- ↪ Déployer une ingénierie partagée en urbanisme

Un plan local d'urbanisme intercommunal est un document en évolution permanente. Il doit pouvoir intégrer des modifications et révisions régulières tout en préservant la cohérence d'ensemble. Des moyens techniques spécifiques devront être alloués pour maîtriser en interne du territoire l'évolution du PLUi tout en s'appuyant sur les équipes techniques communales sur le terrain.

- ↪ Optimiser les coûts associés à l'élaboration et au suivi des documents d'urbanisme

Rôles des conseils municipaux

Le rôle des communes dans l'élaboration d'un PLUi est et demeurera très important.

- ↪ Le Maire reste responsable du droit des sols en signant les autorisations d'urbanisme et en exerçant le pouvoir de police de l'urbanisme.

↪ Les Maires, adjoints et conseillers municipaux sont directement mobilisés dans la construction et la vie d'un PLUi :

- En proposant un zonage sur leur commune
- En proposant les modifications nécessaires au PLUi au regard des projets en cours sur leur commune
- La gouvernance du PLUi s'appuie sur les représentants communaux à l'échelle du comité de pilotage PLUi, de la conférence des maires et du conseil communautaire.

- ↪ À un niveau technique où chaque commune est représentée et associée aux groupes de travail.

La commune et Redon Agglomération

PROGRAMME ALIMENTAIRE DE TERRITOIRE

Rapprocher producteurs et consommateurs



En 2017, REDON Agglomération s'est engagée dans un Programme Agricole et Alimentaire de Territoire (PAAT) dont l'ambition est de faire du Pays de Redon un territoire de productions et de consommations responsables. Ce programme permet de mettre en place des actions autour de l'agriculture et de l'alimentation pour appuyer les transitions agricoles et alimentaires.

Un diagnostic réalisé en 2022 par la Chambre d'Agriculture a mis en évidence la nécessité de poursuivre ce programme. En effet, les données montrent :

- ↪ Une baisse de 30 % du nombre de fermes en 10 ans (729 recensées aujourd'hui)
- ↪ Une augmentation de l'âge moyen des agriculteurs (49 ans aujourd'hui)
- ↪ Une diminution des surfaces en prairies (baisse de 1500 hectares)

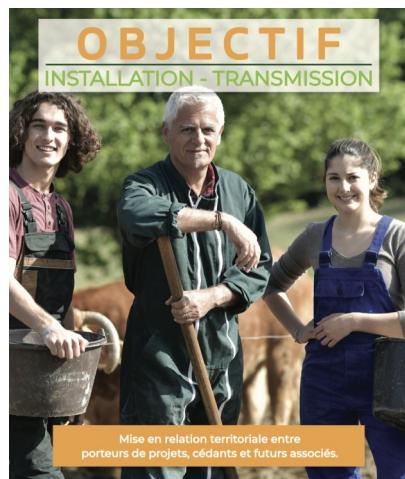
Faciliter la transmission des fermes et l'installation des jeunes

Dans le but de faciliter le renouvellement des générations en agriculture, l'agglomération met en place un programme d'actions en collaboration avec les partenaires agricoles. En effet, le nombre d'installations agricoles est inférieur au nombre de départs en retraite (moyenne de 29/an contre 38/an).

REDON Agglomération a missionné le CIVAM installation transmission 35 et son réseau de partenaires pour aller à la rencontre des chefs d'exploitations de 55 ans et plus sur les communes du 35 et du 56 de l'agglomération. Il en ressort que 60% des agriculteurs rencontrés n'ont pas encore de projet de transmission, malgré une moyenne d'âge de 59 ans.

Les partenaires agricoles accompagnent les porteurs de projets et les fermes dans leur transmission. Des outils existent déjà, comme le Répertoire Départ Installation (RDI). L'objectif de l'agglomération est que toutes les structures d'accompagnement agricole puissent coopérer (inter-structures, inter-département/région) afin de favoriser plus de transmissions et d'installations réussies.

Ainsi, la collectivité expérimente un outil pour faciliter la mise en relation entre les porteurs de projets agricoles et les fermes à transmettre ou en recherche d'associés, à l'échelle du territoire. Ce travail sera réalisé en étroite collaboration avec les élus référents Installation-Transmission des 31 communes du territoire. Concrètement, un formulaire alimentant un fichier est rempli par les porteurs de projets, les fermes ayant un projet de transmission ou en recherche d'associés. L'agglomération organise des temps de travail réguliers entre les partenaires agricoles. Ils permettent d'évaluer les besoins des fermes ou porteurs de projets et d'identifier le partenaire qui organisera la mise en relation et /ou l'accompagnement afin d'éviter que plusieurs structures contactent la même ferme.



En partenariat avec : Cap44 - La Marmite - CIAP44 - Coopérative Paysanne - Terre de Liens Bretagne - Accès Paysan Pays de la Loire - CIVAM AD56 - CIVAM IT35 - CIVAM44 - Agrobio35 - GAB 56 - GAB 44

Pour en savoir plus →



 REDON
Agglomération
Aude Bretagne Sud

Centre Social Intercommunal

Soutien à la parentalité

Le Point Accueil Ecoute Parent vous accompagne à trouver des réponses sur des difficultés de communication en famille, mal-être, perte de confiance en soi, échec scolaire, conduites à risques... Un médiateur de la relation parents/enfants est là pour vous accompagner. Ces temps d'accueil individuels, sont confidentiels et gratuits. Des conférences et débats sont organisés tous les 2 mois sur les communes adhérentes au centre social.

Mobilité alternative écologique et solidaire

Vous avez besoin ponctuellement d'un véhicule et/ou vous utilisez peu votre véhicule et souhaitez le partager avec d'autres habitants du territoire ? Ayez le réflexe autopartage en vous inscrivant auprès du service Osecar, puis en réservant un véhicule directement depuis la plateforme en ligne. Choisissez le véhicule à Allaire (ou autre commune) et réduisez votre budget en limitant vos dépenses à la distance réellement parcourue.

- Des tarifs adaptés pour les habitants (tarifs réduits sous certaines conditions via le centre social, assurance, entretien et carburant inclus dans le prix).

La facture est établie en fonction du temps d'utilisation et du nombre de kilomètres parcourus (tarif dégressif).

En complément de Osecar, si vous rencontrez des difficultés pour vous déplacer, 6 vélos à assistance électrique sont également disponibles au centre social, en location moyenne/longue durée à prix réduit.

Un soutien aux initiatives d'habitants

Lieu ressource, vous pouvez être accompagné par Nathalie pour l'organisation d'un projet collectif que vous souhaitez mettre en place sur le territoire.



Pour tous renseignements,
l'équipe d'animation du Centre
Social Intercommunal est à votre
écoute : centre.social@lafede.fr
02 99 71 99 11

Le MarSOINS

Le MarSOINS, camion de prévention en santé, sillonne les routes du Pays de Redon depuis avril 2023.

Nous facilitons l'accès aux professionnels de santé (médecins, infirmières, diététiciennes, sages-femmes, dentistes, opticiens, audioprothésistes...) en proposant des dépistages et des temps d'entretiens.

L'idée du MarSOINS est de venir au plus près des habitants et de les étayer dans leur parcours de soins : nous apportons des conseils, nous orientons vers les dispositifs existants et nous mettons en place les accompagnements nécessaires en fonction des besoins repérés.

107 actions de prévention ont été menées en un an et plus de 700 bénéficiaires accueillis. Le taux d'orientation vers le soin est supérieur à 60 %.

Nous nous efforçons de rendre visible le manque crucial de médecins généralistes et de spécialistes sur le secteur en mettant en place des outils d'évaluation de nos interventions. Bien sûr, personne n'a de baguette magique mais nous croyons en la force du collectif et des citoyens ! C'est la somme des propositions qui tend à faciliter l'accès aux soins, droit fondamental.



Vous pourrez retrouver notre prochain planning sur le site internet marsoins.fr.

A.I.D.E. emploi services

Accompagnement et Insertion Durable dans l'Emploi

Depuis 1984, l'association contribue à l'insertion et au retour à l'emploi des personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles.



A.I.D.E. propose des services aux particuliers pouvant bénéficier d'un crédit d'impôt de 50% des sommes payées pour les services à la personne.

Entretien de maison

Ménage, repassage, vitres...



Entretien de jardin

Tonte de pelouse, taille de haies, désherbage, débroussaillage...



Autres services

(non déductible)

Aide au déménagement, manutention et bricolage

17 rue de Briangaud REDON
02 99 71 20 62
contact@aideemploiservices.com
www.aideemploiservices.com

Jours et heures d'ouverture

Lundi, mardi, jeudi et vendredi
8h - 12h30 / 13h30 - 15h30
Mercredi : 8h - 12h30

REDON Agglomération Bretagne Sud 100% Mobile à la retraite

La retraite, c'est l'occasion de bouger, voyager, découvrir ce qui nous entoure, mais aussi de faire des activités proches de chez soi.

C'est dans ce cadre que Redon Agglomération propose des ateliers aux séniors autour de la mobilité.

Le 26 avril, un atelier sur la pratique s'est tenu sur le parking de l'ensemble polyvalent.



Randonnée contée

Le dimanche 02 juin, une randonnée contée a été organisée au profit de la Ligue contre le Cancer du Morbihan. Sur le parcours long de 3km, les participants ont fait des haltes pour écouter des contes ou de la musique. La rando s'est terminée par un rond de Saint-Vincent. 450 € de dons ont été récoltés à l'occasion de cette marche.



Jeunes Agriculteurs (JA)

Le jeudi 11 avril, une vingtaine de jeunes agriculteurs s'est réunie pour élire un nouveau bureau.

Bureau des JA du canton d'allaire:

Président: Axel Daniel
Trésorier : Anthony Lecomte
Secrétaire : Ophélie Mathurin

Le but de l'association est :

- ↳ de valoriser l'agriculture
- ↳ défendre le métier
- ↳ d'aider les futurs installés.



Les associations

DES RECORDS BATTUS ET UNE AMBIANCE DINGUE AU TIKEN TRAIL

Les 10 ans du Tiken avaient mis la barre très haute en terme d'ambiance, la onzième édition n'aura pas grand-chose à lui envier ! Encore une fois, le Tiken Trail est resté fidèle à sa réputation : sportif, ensoleillé, festif et surtout associatif. Une onzième édition exceptionnelle, avec un total de spectateurs approchant les 10 000 sur la journée et la présence exceptionnelle de Patrick Montel.

10H : Départ de l'épreuve reine du 50 km. Vainqueur l'an dernier avec un chrono de 4h01, Julien Cougnaud part vite et fort. Au passage du mythique Tourmalet, l'athlète possède 3min d'avance sur Fabien Jaffré et Pierre Legendre. 2nd en 2023, Fabien Jaffré avait un plan en tête et il l'a déroulé avec perfection car l'amélioration est impressionnante. Le jeune athlète est tranquillement remonté sur Julien Cougnaud avant de prendre la tête à 7 km de l'arrivée pour ne plus jamais la lâcher : « **Au 30ème, on a commencé à me dire que je revenais rapidement, je me suis dit que j'avais une carte à jouer parce que j'étais encore bien physiquement. Des petites crampes sur la fin mais j'ai bien géré mon alimentation et mon eau, je suis très content de cette victoire.** ». Au final, un chrono stratosphérique avec 50 kms courus en 3h54m36s ! Deuxième, Pierre Legendre passe également sous la barre des quatre heures (3h58m51s) tandis que Julien Cougnaud prend une belle troisième place. Chez les femmes, une course tout aussi grandiose. Après avoir pris la tête en milieu de course, Charline Lemaire s'est offert une victoire de prestige en 4H53m20s, devançant Anaïs Duval et Maggy Bouisse.

Sur le 28 km, le jeune Benjamin Martinez s'est imposé en 2h08m31s, juste devant Maël Nivinou et Matthias Fouquet. Du côté féminin, démonstration de Chloé Bacon qui s'adjuge la victoire en 2h36m18s devant Anne Le Yondre et Delphine Dekeister.

Sur le plan extra-sportif, tous les athlètes interviewés après la course ont été catégoriques sur la qualité de l'organisation et du parcours. Véritable spécialité du Tiken, les animations présentes tout au long du parcours, de la boîte à Pom au virage des bonnes sœurs, ont ravi l'ensemble du plateau. Pour Antoine et François, les responsables du Tiken « **Ce fut une organisation de malade avec une équipe de bénévoles au top de leur investissement ! C'est incroyable, on a eu aucun point négatif. On a réussi à faire ce dont on rêve depuis 10 ans ! Il faut vraiment insister et remercier tous ces gens grâce à qui on parvient à faire cet évènement : Merci à tous les bénévoles, les partenaires, les propriétaires, la commune etc...Merci à tous.** »

Preuve de l'engagement toujours solidaire du Tiken et suite au bilan financier, l'association a décidé de faire un don exceptionnel de 10 500€ à six associations lors du repas des bénévoles le 31 mai dernier.

3 000€ ont été versés à l'Apel de l'école de Saint-Vincent et 1 500€ pour chaque association suivante : Debout Ragalou, HTAP, ça bouge avec Ethan, Hôpital de Redon (Service SSR), Ben&Faoye.

En partenariat avec Tropical Parc et la Fondation Banque Populaire Grand Ouest, le Tiken Trail reversera également 1800 € dans un projet pédagogique lié à la plantation d'arbres. Cette action se mettra en place avec l'école de St Vincent à l'automne 2024.

RDV le 19 avril 2025 pour la 12^{ème} édition



Les associations

TENNIS CLUB DE L'OUST



La saison 2023-2024 arrive à son terme pour les 40 licenciés du club. Nous avons clôturé cette saison par un tournoi qui s'est déroulé du vendredi 24 mai au dimanche 16 juin dans la salle des sports de notre commune. Une centaine de matchs a été organisée tout au long de cette compétition.

Ci-dessous, le bilan de l'année :

Côté sportif

Nos différentes équipes ont bien figuré dans leurs championnats respectifs.

Côté animation :

- ↳ Animation découverte du Tennis pour les écoles des communes de Saint Jacut les Pins, Saint Vincent sur Oust et Peillac
- ↳ Septembre : animation découverte à la salle de Saint Vincent sur Oust
- ↳ 16/12/23 : repas de fin d'année
- ↳ 27/01/24 : galette des rois



Petite projection sur la saison prochaine :

- ↳ Septembre : une animation sera réalisée afin de faire découvrir la pratique du tennis.
- ↳ Mi-Septembre : reprise des cours et initiation tennis pour les adultes et enfants. Les créneaux et lieux seront déterminés en fonction des inscriptions.

A noter !
nous lancerons à la rentrée des cours le samedi matin

N'hésitez pas à venir nous rejoindre. L'adhésion au club vous donne accès aux salles omnisports de Peillac, Saint Jacut Les Pins et Saint Vincent sur Oust (réservation dans les créneaux du tennis loisir) ainsi qu'aux terrains extérieurs des communes de Saint Jacut les Pins et Saint Vincent sur Oust.

Vous pourrez aussi participer aux animations qui sont organisées tout au long de l'année.

Tarif de l'adhésion : entre 25 € et 100€ maximum suivant l'option que vous choisissez (Loisirs, Compétitions, avec ou sans cours).

Nous remercions la municipalité pour son soutien.

Nous vous souhaitons de bonnes vacances.

Contact

Sébastien Noël : Président du **TC Oust**
06 70 63 69 12
seb.noel56@gmail.com

ASV SECTION FOOTBALL A UN MOT A VOUS DIRE...

NOUS SOMMES DE RETOUR !

Nous vous attendons, chers supporters, pour partager avec vous la joie et la bonne humeur lors de nos rencontres dominicales. Au vu d'une croissance grandissante au sein de notre commune, l'ASV souhaite pérenniser la joie et le plaisir du football, tout en partageant la rencontre et la bienveillance qui sont les valeurs de notre sport.

Bref, si toi aussi tu veux taper dans la balle auprès de chez toi, rejoins nous !



Avenir Saint Vincent sur Oust – AS



asv_1945

AVENIR DE SAINT VINCENT - BASKET

Résumé de la Saison 2023-2024 du Club de Basket ASV

La saison 2023-2024 du club de basket de l'ASV a été une année marquante pour tous les licenciés et supporters. Avec environ soixante membres actifs, le club a su allier esprit de compétition et convivialité. Sous la direction de Carole HALLIER en tant que présidente, Léa MABON comme co-présidente, Manon METAYER en tant que secrétaire et Mélanie COYAC à la trésorerie, le bureau comptabilise 13 membres au total.

Le club est composé de 7 équipes allant des U9 aux Séniors. Voici un bref aperçu des performances de chaque équipe :

U9 masculins : coachés par Emmanuelle CRETTE, terminent 1er sur 6.

U11 Mixtes : encadrés par Carole HALLIER, terminent 4ème sur 5.

U13 Féminines : coachées par Léa MABON et Camille BLANCHARD, terminent 5ème sur 7.

U13 masculins : encadrés par Bérangère BAHUREL, terminent 2ème sur 5.

U15 féminines : coachées par Séverine MABON, terminent 3ème sur 6.

U18 féminines: en entente avec Peillac, coachées par Mélanie COYAC et Sam LANGEL terminent 2ème sur 4.

Séniors féminines excellence : coachées par Matthieu SCORNET terminent 2ème sur 5 .



Une Saison Riche en Émotions

Les équipes de l'ASV ont participé à de nombreux championnats dans le département, montrant une progression constante et une détermination sans faille. Les entraînements et l'engagement des joueurs et des entraîneurs ont porté leurs fruits, avec plusieurs victoires marquantes tout au long de la saison.

Les Finales des Coupes Départementales

Le point culminant de la saison a été le week-end des finales des coupes départementales les 25 et 26 mai 2024. Plus de 1200 spectateurs ont assisté à cet événement convivial, soutenu par une centaine de bénévoles. Les matchs ont été intenses, et l'ambiance festive à l'image de ce weekend.



Perspectives pour l'Avenir

L'ASV prévoit de continuer sur cette lancée positive en augmentant le nombre de licenciés et en organisant des événements qui rassemblent et inspirent.

AVENIR DE SAINT VINCENT - GYMNASTIQUE

La saison se termine. Cette année, nous étions 34 fidèles du lundi matin bien décidés à conserver une bonne condition physique.

Les séances étaient assurées par Tanguy et de temps en temps par Lillian, Mathis, Killian qui ont succédé à Gwendoline. Ils sont tous animateurs sportifs du GESPR de Redon

Chaque séance dure 1 heure : elle commence par l'échauffement, ensuite c'est le renforcement musculaire avec des exercices plus ou moins « toniques » quelquefois sous forme d'ateliers, en utilisant (ou pas) divers accessoires (élastiques, ballons, bâtons..) et elle se termine par les étirements. Et bien sûr tout cela dans la bonne humeur!

La saison prochaine débutera mi-septembre. Les séances auront lieu le lundi de 10h00 à 11h00 à l'ensemble polyvalent. La Gymnastique Douce est bénéfique pour nous tous les séniors femmes et hommes et est bien sûr un bon complément à d'autres sports.

Alors n'hésitez pas à nous rejoindre à la rentrée et ainsi conserver la bonne forme acquise pendant les vacances.



LE CLUB DES RETRAITÉS

Le 12 janvier dernier, le club des retraités s'est réuni pour son assemblée générale annuelle. Au cours de cette rencontre, un programme d'animations a été validé :

↳ Deux rencontres mensuelles où les participants s'adonnent à leurs jeux préférés : Scrabble, cartes, Blokus, phase 10... partage d'un temps convivial.

Tout au long de l'année, nous organisons des repas à la salle Jules Ferry ou au restaurant et des journées festives. Au cours du 1er trimestre, nous avons partagé un repas (tête de veau) à Tréal et organisé une journée divertissante à Nivillac.

D'autres activités sont proposées : cinéma, théâtre, concert... Nous répondons à la demande.

Que de souvenirs pour un grand nombre de retraités.

Le repas de fin de saison a eu lieu le 28 juin.

Notre souci premier est le bien-être, la satisfaction des adhérents, l'écoute et le partage.

Nous nous retrouverons en septembre après les vacances.



L'AMICALE DES POT'AGÉS

Déjà 22 ans d'existence pour l'**Amicale des Pot'Agés** qui permet de se retrouver, d'échanger et de passer de bons moments dans diverses activités tant culturelles que sportives. Vous tous, retraités de Saint Vincent anciens et nouveaux, vous y serez bien sûr les bienvenus.

Bilan des 12 derniers mois

Comme les années précédentes, la saison qui s'achève a été riche en activités :

- ↳ Activités habituelles : « après-midi jeux » le mercredi, pétanque le vendredi, marche le mercredi matin, etc...
- ↳ Rencontres périodiques avec les boulistes de Bains, Sixt et St Perreux.
- ↳ Cinéma « Connaissance du Monde » le Tro Breizh
- ↳ Organisation de la journée « Aidons Medhi » avec une rando sur les bords de l'Oust et la vente de gâteaux et de différents objets confectionnés par les bénévoles
- ↳ Croisière et repas sur le bateau dans le Golfe du Morbihan lors de la semaine des «Vieux Gréments»
- ↳ Visite du château de Boro (St-Vincent) et du Manoir de Launay (aux Fougerêts)
- ↳ Journée festive (marche, pique-nique, etc...) à Pénérif et Damgan
- ↳ Visite de Clisson avec le transport en « train tribu »
- ↳ Séjour en Touraine du 3 au 7 septembre 2023 avec visite de châteaux (Villandry, Amboise, le Clos Lucé, Azay le Rideau...), de Tours.... et du Zoo de Beauval
- ↳ Sorties spectacles : à Granchamp « Les Pépites de l'Amérique du Sud » et à Nivillac un «Déjeuner-Spectacle»
- ↳ Rencontre « vidéo / déjeunatoire » autour d'un bon couscous, avec tous les amis qui ont participé à notre voyage au Maroc en 2006
- ↳ Visite des crèches de Pleucadeuc
- ↳ Repas de fin d'année au restaurant « Tartines et Bouchons » à Glénac
- ↳ Organisation des Journées « Loisirs et Partage » pour les retraités de Saint Vincent le 13 mars : marche, repas et jeux et le 23 mai : découverte de la Ria d'Etel
- ↳ Séjour en baie de Somme du 16 au 21 juin 2024



Pour l'avenir, on continue sur les mêmes types d'activités

Pour suivre nos activités et avoir des renseignements

Blog : <http://lespot-ages56.over-blog.com>

Contacts

Bernard Gougeon ☎ 06 88 72 47 74

Patrice Malivet ☎ 06 37 56 34 05

Les associations

BEN&FAOYE



Voici quelques nouvelles du village de Faoye, notre lieu de séjour au Sénégal !

Lors de nos derniers séjours (novembre 2023 et avril 2024), nous avons fait le point sur l'ensemble des travaux réalisés depuis une dizaine d'année maintenant.



L'école maternelle du village est à ce jour bien installée, il reste toujours de l'entretien courant !

A l'école élémentaire : un grand chantier s'impose. Les bâtiments vieillissent mal. Nous avons financé la toiture d'une classe, les murs et une porte. Suite à une rencontre avec la direction et les professeurs, leur priorité serait d'avoir une « salle des profs fonctionnelle ». Nous attendons les devis avant de prendre une décision et financer les travaux avec les artisans locaux.

A Saror, l'île voisine , à 20 mn du village de Faoye : nous avons intensifié notre aide .

De nombreux déplacements sont nécessaires : effectuer les achats en ville puis les acheminer en pirogue et en charrette ! Pour la récente classe maternelle, nous avons acheté des fournitures scolaires, des jeux, coloriages, des matelas pour la sieste ... Ces actions ont été menées en partenariat avec les enfants de l'école de St Vincent, grâce aux dons récoltés au bol de riz, organisé par l'école et la paroisse. Nous recherchons des dictionnaires pour les élèves de Saror.

Quant à l'école élémentaire, l'équipe enseignante et les parents d'élèves nous ont adressé un courrier de remerciements, reconnaissants que grâce aux équipements et aux manuels scolaires fournis par l'Association : « **vous avez redonné à l'école une nouvelle image . Les apprentissages scolaires sont de plus en plus concrets car chaque élève dispose de tous les manuels de toutes les matières. L'école enregistre un pourcentage élevé de réussite»**

Nous avons récemment fait connaissance avec une association de Malestroit qui intervient près des enfants de l'île ! En mutualisant nos actions, nous serons plus efficaces !

Nos missions consistent à étudier des projets en commun, évaluer le financement et assurer le suivi. C'est un engagement réciproque, dans un climat de confiance et de convivialité ! Cela nous permet d'être associé à la vie du village ! Les projets détectés doivent être affinés et conformes à nos statuts afin de cibler l'aide à apporter aux enfants .

Notre prochain séjour s'étalera sur novembre / décembre 2024 ! Depuis la création de l'association en 2014, environ 90 personnes (jeunes et moins jeunes) nous ont accompagnées.

Vous pouvez adhérer à notre association (12€ l'an)

Merci à l'équipe du TI KEN TRAIL pour leur don ainsi que pour la collecte des tee shirts.

Cette année, notre Assemblée Générale , ouverte à tous , aura lieu le 6 octobre à 10h à la Mairie . Comme l'an passé, nous proposerons un repas à emporter (13€) à retirer ce même jour. D'autres informations vous seront communiquées !

Merci à tous de votre soutien et de votre générosité !

Infos !

Nous récupérons toujours les journaux, papier, pub, livres que vous pouvez déposer dans le cabanon situé à suivre le n° 7 de la rue du 22 juin 44 chez J.P. TUAL.



Médiathèque

La médiathèque...

Vous serez accueilli par Isabelle et une équipe de bénévoles qui font vivre la médiathèque afin que chacun trouve son bonheur. Des livres, de la musique, du cinéma, des revues, des expositions dans le hall de la mairie, des accueils de classe de l'école Ste Thérèse... Il y a tout cela à la médiathèque ! Toute l'équipe de bénévoles vous souhaite un bel été et de bonnes vacances.

Horaires

- Le mardi de 16h30 à 19h00,
- Le mercredi de 10h à 12h et de 16h30 à 19h00
- Le samedi de 10h à 12h.

Horaires d'été

Du samedi 27 juillet au samedi 17 août 2024, la médiathèque ne sera ouverte que les samedis de 10 h à 12 h.

Rappel des modalités d'inscription

Grâce à une carte unique, vous pouvez circuler dans les 29 médiathèques du réseau, emprunter et réserver dans tous les fonds, faire une recherche documentaire et consulter votre compte lecteur sur le site internet commun : www.mediatheques.redon-agglomeration.bzh.

14ème prix des lecteurs

Vous avez jusqu'au 3 novembre pour voter :



Lire et faire lire

Pour qui ?

Les bénévoles retrouvent les enfants de GS et de CP de l'école Sainte-Thérèse à la médiathèque tous les lundis de 13h30 à 14h15 pour partager un temps de lecture. Les enfants attendent ces moments avec plaisir.



Ça vous intéresse ?

Si vous êtes à la retraite et souhaitez consacrer un peu de votre temps aux enfants, n'hésitez pas :

- ⇒ à vous présenter en mairie
- ⇒ joindre Séverine 06 38 32 08 54.





RÉTROSPECTIVE

Citoyens à l'honneur

Jeunes et déjà engagées pour aider les autres

Maëlle, Lilou et Mulane sont trois vincentaises de 14-15 ans qui suivent le programme Jeunes Sapeur-Pompier au Centre de Secours de Redon. Interview pour connaître davantage leur parcours et leur motivation.

Comment êtes-vous arrivées Jeune Sapeur-Pompier (JSP) ?

Maëlle : J'ai intégré les JSP depuis septembre 2023 ; j'aimerais devenir plus tard Pompier de Paris.

Lilou : J'ai découvert le métier de pompier en visitant la caserne de la Gacilly lors d'une sortie avec le centre de loisirs en novembre 2019. Je voulais m'engager dans les pompiers car j'ai toujours aimé aider autrui. J'aime aussi l'esprit de cohésion et le sport.

Mulane : Je suis JSP depuis le début de l'année, parce que je veux me rendre utile en apprenant les gestes de secours

Comment vous épanouissez vous dans ce métier ?

Maëlle : Très très bien !! On apprend énormément de choses sur le métier; c'est une bonne expérience à faire !

Lilou : Ce n'est pas encore un métier pour moi, mais on y apprend tout de même les règles, les bases, les valeurs, l'esprit de cohésion notamment et nous travaillons notre condition physique.

Mulane : Je ne suis qu'en découverte métier mais cela me plaît beaucoup.

Où vous voyez-vous dans 10 ans ?

Maëlle : Je me vois bien dans une caserne des Pompiers de Paris

Lilou : Si mon projet de devenir vétérinaire est toujours d'actualité dans 10 ans, je serai dans une école en étude supérieure à Nantes... mais je serai aussi Sapeur-Pompier Volontaire !

Mulane : J'aimerais si possible devenir pompier professionnel

Comment faire pour devenir JSP ?

Maëlle : Il faut tout d'abord avoir un dossier scolaire correct, passer ensuite un concours avec des maths, du français et une épreuve physique et enfin réussir un entretien avec des pros.

Lilou : Lettre de motivation, puis concours et enfin un appel téléphonique pour savoir si on est retenu ou non. La formation nous permet de passer le PSC1, des épreuves de natation, nous devons également passer une visite médicale d'aptitude.

Mulane : Il faut passer des épreuves et un entretien pour savoir si nous sommes motivés et aptes physiquement car les places sont limitées.

Quelles recommandations feriez-vous à un(e) jeune qui souhaite devenir JSP ?

Maëlle : Les principaux atouts pour réussir selon moi : être sportif, sociable et... joyeux !

Lilou : Il faut être discipliné(e), volontaire, sportif(ive), discret(e), honnête mais surtout très motivé(e) et persévérant(e) ! Le dynamisme, la sociabilité et la solidarité sont des qualités nécessaires très importantes aussi.

Mulane : Il faut être motivé, passionné et avoir l'esprit d'équipe !

Un grand bravo Maëlle, Lilou et Mulane pour votre engagement citoyen !

Remerciements également aux parents de nos jeunes vincentaises qui ont permis la réalisation de cet entretien et à Patrice, formateur JSP du Centre de Secours de Redon.



En bref

Agenda

Juillet

05 : Fête de l'été

Septembre

02 : Rentrée des classes

15 : Vide grenier

Octobre

06 : AG Ben&Faoye

16 : Le MarSoins : Conseils avec une diététicienne nutritionniste

27 : Repas de la paroisse



Novembre

11 : Commémoration

17 : Repas du CCAS

Décembre

Concours de Noël

Avril

19 : Tiken Trail



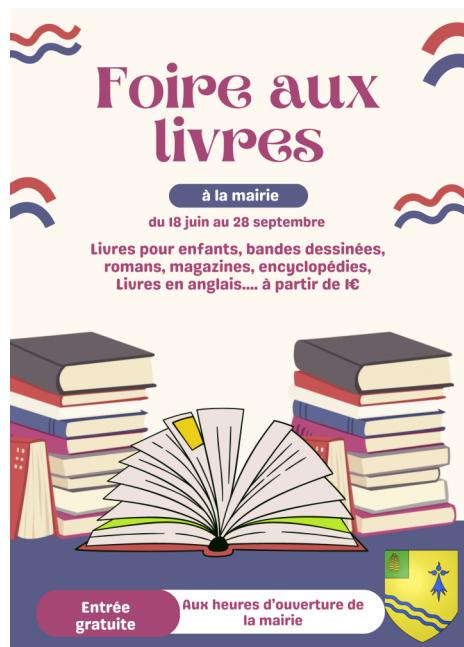
A noter sur votre agenda

Repas ensemble paroissial le dimanche 27 octobre 2024 à 12h à l'ensemble polyvalent



L'ensemble paroissial regroupe les clochers de Peillac, Saint-Jacut-les-Pins, Saint-Perreux et Saint-Vincent.

Cette année l'organisation du repas revient au clocher de Saint-Vincent. Les bonnes volontés seront les bienvenues pour la préparation et le service. Des précisions seront données dans le bulletin paroissial. Merci de réserver votre date



Mots mêlés

SPORT OLYMPIQUE ou PAS ?



PARIS 2024



Parmi ces sports, 1 seul n'est pas olympique pour Paris 2024 et ne se trouve pas dans la grille de mots mêlés. 2 sports olympiques de la liste ne sont pas non plus dans la grille; le 1er est pourtant bien représenté cet été, le 2nd se compte sur les 5 doigts de la main. Saurez-vous les retrouver ?

Espace détente

- ATHLETISME
- AVIRON
- BADMINTON
- BASKETBALL
- BEACHVOLLEY
- BMX
- BOCIA
- BOXE
- BREAKDANCE
- CANOE-KAYAK
- CYCLISME
- EQUITATION
- ESCALADE
- ESCRIME
- FOOTBALL
- GOALBALL
- GOLF
- GYMNASTIQUE
- HALTEROPHILIE
- HANDBALL
- HOCKEY SUR GAZON
- JUDO
- KARATE
- LUTTE
- NATATION
- PENTATHLON MODERNE
- PLONGEON
- RUGBY A SEPT
- SKATEBOARD
- SURF
- TAEKWONDO
- TENNIS
- TENNIS DE TABLE
- TIR
- TIR A L'ARC
- TRAMPOLINE
- TRIATHLON
- VOILE
- VOLLEYBALL
- VTT
- WATERPOLO

N	Q	T	S	N	A	T	A	T	I	O	N	M	F	Q	I	T	D	C	D
W	V	F	I	Z	Q	F	X	E	S	C	R	I	M	E	U	O	R	X	C
V	L	H	R	R	R	L	J	Y	R	Y	Ç	W	H	K	Q	P	J	L	V
I	T	L	S	U	A	V	D	O	C	E	M	S	I	T	E	L	H	T	A
W	T	Q	A	P	S	L	X	T	T	Ç	U	E	J	I	O	A	S	X	D
D	V	D	V	B	X	V	A	G	T	A	E	S	C	A	L	A	D	E	Ç
E	F	Ç	S	Y	Y	K	T	R	Z	N	O	L	H	T	A	I	R	T	V
N	L	T	V	W	W	E	E	A	C	O	Q	L	O	T	U	E	J	S	S
O	O	J	J	M	Y	W	L	I	E	X	K	T	O	X	D	H	Y	N	B
I	G	Y	B	A	G	I	F	L	L	K	C	F	F	P	X	W	S	C	J
T	X	H	H	I	Y	V	X	Q	O	I	W	G	M	G	R	Z	J	I	F
A	N	N	Q	C	M	E	Ç	Q	Y	V	H	O	C	J	B	E	B	B	S
T	K	L	Ç	O	N	E	E	H	A	N	O	P	N	H	E	J	T	P	U
I	T	N	B	B	A	M	R	U	R	G	F	M	O	D	J	X	V	A	A
U	P	Ç	V	G	S	N	X	O	U	T	O	Y	Y	R	O	R	O	R	W
Q	H	D	P	I	T	Q	J	P	G	W	N	D	Q	H	E	I	X	B	X
E	Ç	O	L	Q	I	H	V	G	B	D	L	O	L	U	S	T	A	G	Z
C	D	C	C	R	Q	C	I	X	Y	B	G	B	R	M	H	B	L	H	K
V	Y	K	A	K	U	P	O	X	A	J	A	O	N	I	Z	Z	S	A	C
C	N	W	P	G	E	K	T	D	S	L	J	S	A	L	V	T	T	N	H
S	O	E	P	Y	H	Y	A	P	E	D	T	L	K	L	R	A	G	D	Z
T	T	T	T	X	J	E	S	Ç	P	L	G	D	C	E	B	A	U	B	C
R	N	A	I	T	W	M	L	U	T	C	R	E	E	I	T	A	E	A	D
A	I	R	I	L	U	E	P	I	R	A	F	A	G	Z	C	B	L	L	B
M	M	A	X	N	X	L	M	U	O	G	W	V	R	W	Ö	A	L	T	
P	D	K	G	E	P	B	Y	B	Y	V	A	Q	H	Y	T	D	L	L	B
O	A	K	Y	X	Z	A	E	P	Q	O	F	Z	B	P	T	U	I	L	
L	B	H	I	W	Z	T	R	F	G	Z	S	W	O	L	V	E	D	J	H
I	G	T	W	T	A	E	I	S	A	L	Y	L	O	N	Ç	N	V	Q	T
N	Z	O	O	K	Q	D	N	Q	A	Y	U	N	R	R	A	N	C	X	P
E	Ç	W	S	R	V	S	Y	K	Y	V	G	Y	T	V	Z	I	Ç	M	Z
I	P	R	V	O	F	I	W	L	E	E	T	D	Ç	U	L	Ş	Ç	B	X
G	B	Ç	D	R	Q	N	M	E	O	E	P	L	Y	W	N	Y	Q	C	N
Y	L	U	Z	X	U	N	I	N	B	E	A	C	H	V	O	L	E	Y	
K	K	G	D	R	Ç	E	X	Ç	U	I	O	W	W	R	B	U	I	S	N
X	G	J	W	D	G	T	Ç	V	D	X	Z	U	K	A	U	W	D	J	D
F	N	M	B	R	E	A	K	D	A	N	C	E	T	N	A	F	O	B	Y
R	E	G	Ç	G	S	V	H	N	D	A	X	A	W	I	I	Y	I	S	H
Z	F	K	D	I	X	G	O	W	K	A	Y	A	K	E	O	N	A	C	W
P	Q	K	K	T	K	W	Z	M	D	U	I	G	Y	V	H	Q	W	W	Ç





... et de leurs habitants